

la rationalisation du parlementarisme sous la IVe république

Par **platon**, le 31/01/2004 à 13:38

bonjour,
je suis en 1ere année de droit et j'ai une dissertation a faire sur "la rationalisation du parlementarisme sous la IVe république et ses limites"

j'ai beaucoup de mal a comprendre la notion de rationalisation!!
(quelqu'un pourrait m'aider!!!!

merci

Par **LacunA**, le 31/01/2004 à 13:58

j'ai eu le même sujet quand j'étais en 1ere année, ca doit plaire aux profs ca! ?
ca paraît compliqué comme ca mais c'est pas si terrible... enfin j'crois! la rationalisation consiste en fait à un contrôle du pouvoir par un autre pouvoir, il faut une séparation des pouvoirs (voir les écrits de Montesquieu). Des mécanismes juridiques sont introduits pour encadrer strictement la relation du gouvernement avec le parlement, ainsi que la relation au sein de l'exécutif. Cet encadrement permet aux relations entre exécutif et législatif d'être stabilisées.

en gros il s'agit de limiter la toute puissance du parlement, en lui retirant des pouvoirs, comme l'a connue la france sous la III rep.

je sais pas si tout ca t'aidera, j'espere qu'un peu quand même!! le pb c'est que je ne me rappelle pu comment la rationalisation s'est faite sous la 4ème rep, si c'était comme sous la 5ème.

attend d'autres réponses!! j'suis pas la plus douée ici... !!!

Par **Yann**, le 31/01/2004 à 14:57

En fait la IV république a initié l'idée de rationalisation du parlementarisme. A l'époque on avait reproché à la IIIème république son incapacité à réagir lors de crises (cf 2ème GM). Pour la définition du parlementarisme LacunA a raison.

Le parlementarisme rationalisé a pour objectif de lutter contre l'instabilité gouvernementale en

enserrant la responsabilité du gouvernement dans un ensemble de règles juridiques rigoureuses. Cela consiste à préciser les rapports entre le parlement et le gouvernement, mais aussi les règles de fonctionnement des assemblées.
Donc sous la IVème république tu peux dire qu'au départ ça pouvait bien marcher, mais que la pratique à tout gaché, en gros ça va être ça l'idée de ton devoir.

Je te propose le plan suivant:

I) La IVème république: la rationalisation du parlementarisme...

A- Organisation des pouvoirs.

Là tu présentes les institutions: psd, AN,...

B- Et interdépendance de ceux-ci

Investiture du gvt, responsabilité, dissolution,...

II)...une tentative avortée par la pratique.

A- Instabilité ministérielle

Pratique de la double investiture, votes calibrés, trop grand nombre de partis donc absence de réelle majorité,...

B- Accord du droit et des faits.

La pratique finit par déborder sur le droit: 22 ministères en 12 ans, double investiture, question de confiance aboutit à la démission de 19 ministères... Révision de 1954.

En intro place la volonté de rupture avec la IIIème république. Dans le I montre bien qu'en théorie ça pouvait fonctionner. Dans le II montre comment les parlementaires n'étaient pas prêt à changer et qu'il ont tout fait pour revenir en arrière.

En ouverture aborde le projet de révision de Gaillard en 58 qui arrive trop tard.

:wink:

Voilà c'est juste mon avis donc c'est plus ou moins fiable, Image not found or type unknown. Encore un plan à la "Science po" comme je les aime, je renouvelle donc mon avertissement sur ce type de plan:

Image not found or type unknown tous les profs n'aiment pas Image not found or type unknown Image not found or type unknown :))

J'espère t'avoir été utile. Image not found or type unknown

Par cloche, le 07/11/2007 à 19:49

bonjours a tous.

yann, c'est super sympa d'avoir donné un plan comme sa. merci.

moi mon probleme en faite est de trouver une problématique donc si quelqu'un peut m'aider svp.

Par **candix**, le **07/11/2007** à **20:09**

t'as deja le plan tout fait ... tu peux peut etre commencer par nous mettre tes propositions

Par **cloche**, le **07/11/2007** à **22:48**

j'avais penser quelque chose comme "est-ce que le fait de rationaliser le parlementarisme a un effet positif sur la IV éme république".

mais je ne sais pas si sa va bien avec le sujet et si elle est bonne

Par **Marion**, le **14/02/2012** à **17:17**

En quoi la théorie de la rationalisation du parlementarisme de la IVe République, est elle outrepasser par la pratique ?

Par **Camille**, le **14/02/2012** à **20:34**

BONSOIR, BONSOIR, BONSOIR,

Avez-vous pris le temps de lire attentivement la Charte du forum avant de poster ?

Avez-vous au moins pris le temps de lire la file où vous avez posté ? Notamment le commentaire de Yann ?

[smile17]

Ah, cette IVe République, "le régime des partis", selon de Gaulle...

[smile4]

Par **CindySellam**, le **05/12/2013** à **18:08**

Voila, j'ai besoin de vos idée pour un plan :

I. Une tentative de rationalisation insuffisante

A. L'abondance des crises ministérielles

B. L'absence de majorité cohérente

II. Une domination du Parlement trop importante

A. Le pouvoir de la Chambre

B. La responsabilité préventive

Enfaite j'ai réellement besoin de vous concernant ma première partie. si vous pouviez me donner vraiment des idée principal pour savoir quoi mettre dedans parce que tous est un peu

vague donc voila

je vous remercie bonne soirée :)

Par **Nini21**, le **09/02/2014** à **20:55**

Bonjour je suis étudiant en première année de droit à Dijon. Je travaille sur ce sujet en ce moment.

Voici une problématique qui me semble pertinente : En quoi les mécanismes de rationalisation sous la IV^{ème} République n'ont-ils pas pu empêcher l'instabilité gouvernementale ?

Pour le plan, je vous laisse réfléchir par vous même mais n'oubliez pas de voir le sujet sur tous ses angles (contextuels, politiques et bien-sûr ce qui est inscrit dans la Constitution du 27 oct 46) et n'oubliez pas non plus que les plans thèse/antithèse ne sont généralement pas trop appréciés par les profs de droit. [smile3]

Par **Hamdi prince**, le **03/03/2015** à **08:37**

Bonjours je suis un étudiant de droit L1 j'ai un thème comme: Les initiées de la constitution de la 5^{ème} république alors avez une idée du plan que je dois mettre en place merci

Par **olivier4**, le **14/03/2017** à **18:58**

Bonjour, je suis en droit L1 et je suis sur un sujet qui va dans ce sens mais le prof n'a pas précisé la république, dans ce cas je fais quoi. Le sujet est: la rationalisation du parlementarisme.